

Dossier d'inscription Cross Sport Serre Chevalier (CSSC) 2018/2019
Section du Gap Hautes-Alpes Athlétisme (GHAA) Tél: 06.79.14.71.92 Site web: <http://gh2a.athle.com>

Catégories (au 1er novembre 2018) et cotisations

– **Pour les écoles d'athlétisme et poussins:**

S'amuser et progresser au sein d'un groupe pour des enfants de 7-11 ans à travers des exercices et jeux sportifs adaptés. Participation à quelques courses (Kids athlé, cross, relais, hors-stade...), avec la participation des parents.

– **Pour les jeunes:**

L'entraînement effectué par les athlètes mineurs est un entraînement généralisé (courses, sauts, lancers). A partir des minimales, l'athlète peut être orienté vers un choix de spécialité, tout en conservant un entraînement généralisé.

– **Pour les adultes:**

Pratique de l'athlétisme au stade et hors-stade avec des objectifs de compétitions, participation aux championnats. Mise en place de séances d'entraînement (sorties en nature ou en montagne, séances de fractionné sur piste ou en nature).

Le maillot du GHAA est obligatoire pour pouvoir participer aux compétitions officielles (40 euros en plus de la cotisation).

Réduction sur le prix des licences:

Pour 2 licences dans la même famille: 25 % de réduction sur la moins chère.

Pour 3 licences dans la même famille: 50 % de réduction sur la moins chère.

Pour 4 licences dans la même famille: gratuité sur la moins chère.

Catégories	Code	Tranches d'âge	Cotisation
Ecole d'athlétisme	EA	2012/2011/2010	☐ 90 Euros
Poussins(es)	PO	2009/2008	☐ 90 Euros
Benjamins(es)	BE	2007/2006	☐ 90 Euros
Minimes	MI	2005/2004	☐ 90 Euros
Cadets(tes)	CA	2003/2002	☐ 120 Euros
Juniors	JU	2001/2000	☐ 120 Euros
Espoirs	ES	1999/1998/1997	☐ 120 Euros
Seniors	SE	1996/1980	☐ 120 Euros
Vétéran(e)	VE	1979 et avant	☐ 120 Euros

Coordonnées des entraîneurs

Entraîneurs	Catégories	Mail	Téléphone fixe	Téléphone Portable
Franck CHARLES	Entraînement Adultes	francketsophi.charles@neuf.fr	04.86.99.21.19	/
Léon BORDET	Entraînement Jeunes	agnes.bordet@orange.fr	04.92.24.06.63	06.80.41.38.91
Eric PEIRONNET	Encadrement montagne	eric.peironnet@wanadoo.fr	04.92.20.14.06	06.07.25.38.50
Adèle ICART	Encadrement Ecole Athlétisme	adele.icart@gmail.com	04.92.20.51.29	06.62.06.26.66
Hélène TOULLIOU	Encadrement Ecole Athlétisme	helenetoulliou@hotmail.fr		06.08.63.42.45
Miriam MEYER	Encadrement Ecole Athlétisme	miriam.bellion@wanadoo.fr	04.92.20.41.96	07.88.56.14.71

Horaires et lieux d'entraînement (susceptibles d'être modifiés)

	Rendez-vous	ECOLE D'ATHLETISME	JEUNES	ADULTES
LUNDI	RDV fixé en fin de semaine par SMS			18h (Sortie Montagne) (Automne/Printemps)
MERCREDI	Stade		17h30 (été) 14h (Hiver)	17h30 (Fractionné)
SAMEDI	Stade	10h30-11h30 du 8 Sep au 18 Nov 2018 et du 6 Avril à fin Juin 2019	17h30 (été) 14h (Hiver)	17h30 (été) 16h (hiver)

Documents à fournir obligatoirement pour l'inscription dans les meilleurs délais :

- **Dossier d'inscription** dûment complété (4 pages)
- **Certificat médical** de moins de 3 mois avec mention « **apte à la pratique de l'athlétisme y compris en compétition** » sauf s'il s'agit d'un renouvellement de licence, il faudra **remplir le questionnaire santé sur le site de la FFA** en cliquant dans la rubrique **INFORMATIONS sur espace Licencié** en bas de page. Remplir votre numéro de licence et mot de passe.
- **Cotisation** pour la licence à l'ordre du CSSC (possibilité de faire 3 versements, indiquer les mois d'encaissement au dos des chèques)
- **Chèque de 40 euros pour le maillot du GHAA** (obligatoire à partir de la catégorie cadet pour pouvoir participer à des compétitions officielles)
- **Signature** et acceptation du **règlement intérieur du CSSC**.

Composition du bureau du CSSC:

Président:

Eric PEIRONNET

Secrétaire:

Phaenicia ROUX

Trésorier:

Bruno LARBÉY

Vice-président:

Louis CHARRIER

Secrétaire adjoint:

Marie-Laure WIETESKA

Trésorier adjoint:

Benjamin BORDET

Site officiel du club du Cross Sport Serre Chevalier:

Rejoignez-nous sur le site officiel du club <https://www.cssc05.fr> pour prendre connaissance du règlement intérieur, suivre la vie du club et du calendrier des compétitions FFA retenues par le club .

Suivez-nous sur **facebook Cross Sport Serre Chevalier**.

Dates importantes pour la vie du club:

Le **Samedi 8 Septembre** à partir de 8h30, on mettra en place notre stand pour le **Forum des Sports** à Briançon (terrain couvert tennis). Notre club sera représenté de **14 heures jusqu'à 18 heures**.

Le **Samedi 15 Septembre**, organisation du **Serre Che Kids** à partir de 10 heures en collaboration avec le **Serre Che Trail Salomon**, la course débute à 15h30 (inscriptions, organisation et sécurité de la course, remise des médailles, etc...). La mise en place des différents parcours pour les enfants se fera la veille.

Merci de cocher vos objectifs de la saison 2018/2019:

Pour l'automne:

- | | | | |
|---|--|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> 10 km | <input type="checkbox"/> Semi-Marathon | <input type="checkbox"/> Marathon | <input type="checkbox"/> Ekiden de Grenoble 21 Octobre |
| <input type="checkbox"/> Epreuves sur piste ou en salle | | | |
| <input type="checkbox"/> Cross des Vannades ou d'Embrun | | | |
| <input type="checkbox"/> Kilomètre Vertical | | | |
| <input type="checkbox"/> Courses locales montagne/Trail | | | |
| <input type="checkbox"/> Aucune compétition | | | |

Autres:-----

Pour l'hiver:

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Saison de Cross Country |
| <input type="checkbox"/> Epreuves de piste en salle |
| <input type="checkbox"/> Courses sur neige |
| <input type="checkbox"/> Aucune compétition |

Autres:-----

Printemps:

- | | | | |
|---|--|-----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 km | <input type="checkbox"/> Semi-Marathon | <input type="checkbox"/> Marathon | <input type="checkbox"/> Ekiden |
| <input type="checkbox"/> Challenge Course de Montagne | | | |
| <input type="checkbox"/> Challenge Trail TTN | | | |
| <input type="checkbox"/> Epreuves sur piste | | | |
| <input type="checkbox"/> Kilomètre Vertical | | | |
| <input type="checkbox"/> Courses locales montagne/trail | | | |
| <input type="checkbox"/> Aucune compétition | | | |

Autres:-----

IMPORTANT

- Les parents se doivent d'assurer le déplacement des athlètes mineurs sur le lieu des compétitions (tour de rôle entre les parents)
- Obligation de mentionner le nom du club «Cross Sport Serre Chevalier» lors de toute inscription à une course (officielle ou non officielle). Le bureau s'autorise la possibilité d'exclure un athlète qui ne respecterait pas cette règle.
- Vous devez **imprimer votre licence** qui vous sera envoyée par mail dans quelques jours (mail de la FFA).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur sur le site officiel du club CSSC <https://www.cssc05.fr> et m'engage à en respecter les clauses.

Date:.....

Signature du licencié:

N°de licence (uniquement pour ceux qui étaient déjà licenciés dans un club FFA en 2017/2018):.....

Club FFA lors de la saison 2017/2018:.....

(En cas de changement de club, votre adhésion au Cross Sport Serre Chevalier est soumise à la décision du Conseil d'Administration: frais de dossier et de mutation)

NOM:.....

Prénom:.....

Sexe: F M

Date de naissance:/...../.....

Nationalité:.....

Taille (pour le maillot du club GHAA): S M L XL XXL

J'ai déjà le maillot du GHAA

Adresse

complète:.....

.....

Code Postal:.....

Ville:.....

Adresse

mail:.....

(Obligatoire car c'est à cette adresse que la FFA enverra votre licence et que nous vous enverrons les infos concernant la vie du club; écrire lisiblement)

N° de Téléphone portable du licencié:.....

N° de Téléphone fixe du licencié:.....

Pour les licenciés mineurs: adresse mail et téléphone des parents:

.....

.....

Certificat médical: (articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport): Le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition **datant de moins de trois mois** à la date de prise de la licence, ou d'avoir rempli la fiche questionnaire santé sur le site de la FFA.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs:

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné (e),

....., en ma qualité de.....(père, mère, représentant légal)

de

l'enfant.....

.....

autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang de l'enfant.

Droit à l'image:

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Loi informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978):

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Date:.....

Signature du licencié:

Autorisation parentale pour les athlètes mineurs

Je soussigné(e) Mme, M.

responsable légal de.....

l'autorise à pratiquer l'athlétisme (entraînements, compétitions, déplacements) au Gap Hautes-Alpes Athlétisme, et autorise son transport soit par un transporteur professionnel (autocar) soit par un véhicule appartenant au club ou mis à sa disposition (prêt, location) et conduit par un membre autorisé, pour tous les déplacements nécessaires au club. En cas de maladie ou d'accident, j'autorise le responsable du groupe à faire transporter mon enfant à l'établissement hospitalier le plus proche.

Prévenir en cas d'urgence:

Mme..... Téléphone:...../...../...../...../.....

Mail:.....

M. Téléphone:...../...../...../...../.....

Mail:.....

Nous vous rappelons également que vous devez venir déposer et récupérer votre enfant jusqu'au stade, qui est le lieu d'accueil officiel. Le club ne sera en aucun cas responsable des enfants qui seront laissés seuls dans l'enceinte du stade en dehors des heures d'entraînement. Seront autorisés à partir seuls les enfants qui auront fourni l'autorisation signée des parents et remise lors de l'inscription.

J'autorise mon enfant à quitter seul le stade après l'entraînement.

Je n'autorise pas mon enfant à quitter le stade seul et je m'engage à venir le récupérer après l'entraînement.

J'autorise mon enfant à prendre place éventuellement dans une voiture particulière ou de location afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs, entraînements, au cours de la saison sportive 2018/2019.

J'autorise les responsables du GHAA ou du CSSC à prendre toutes les mesures ou décisions en cas de difficultés, blessures ou maladies lors des entraînements, compétitions et déplacements auxquels mon enfant participera.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement du club, ainsi qu'à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme.

Date:.....

Signature des parents ou du représentant légal: